

# Brèves de Conseil

(Conseil municipal du 27 juin 2017)

Le point principal de ce conseil est le **compte administratif 2016** (bilan définitif des comptes de l'année 2016).

## Le compte administratif 2016 :

Une fois de plus, la présentation de ce Compte Administratif 2016 par la majorité est une « belle » histoire qui a peu de choses à voir avec la réalité. : encore une fois on nous détaille les frais de fonctionnement supplémentaires et l'investissement engendrés par le groupe scolaire-multi accueil de la Minais, qui seraient la source d'énormes problèmes financiers de la commune ; Encore un fois, la construction trop rapide de nouveaux logements a entraîné un afflux d'enfants dans les écoles, obligeant la municipalité de rouvrir l'école des Tilleuls, avec tous les frais de travaux et d'investissements que cela a entraîné...

Mais heureusement, la nouvelle majorité, telle Zorro, est arrivée et a réalisé des économies de fonctionnement (de personnel, en particulier), permettant de revenir à une situation financière saine.

Dans son intervention, **Henri Samoyeau (BVESL)** a démontré que cette explication n'est pas sérieuse : Si on prend pour référence l'année 2013 (dernière année pleine de la gestion de l'ancienne municipalité), on constate que les dépenses de fonctionnement ont augmenté de près de 700 000 €, avec près de 1 million € d'augmentation des frais de personnel.

Remarque : Sur le budget 21017, vous tentez de masquer cette augmentation de la masse salariale en sous-traitant le multi accueil de la Minais. Mais c'est plus pour un effet d'affichage et des raisons idéologiques, puisque la commune n'en tirera aucun bénéfice financier.

Les seules baisses un peu notables concernent la baisse des dépenses des services (mais cela avait déjà été le cas de 2012 à 2013 et de 2013 à 2014) et la baisse de 127 000 € des subventions aux associations.

Donc, l'amélioration de l'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) résulte de l'augmentation des recettes, en particulier de l'augmentation de 1 million € du produit des impôts locaux (du fait de l'augmentation de la population) ; mais aussi de l'augmentation des dotations de Nantes Métropole (+260 000 €) et des recettes des services pour 330 000 € (plus d'enfants aux restaurants scolaires, ...). Elle provient aussi du remboursement de la TVA par l'Etat sur l'investissement de l'école et du multi accueil de la Minais (**2,4 millions € !**). En clair, la partie dynamique du budget provient de l'accroissement de la population. C'est cela qui a permis de compenser la baisse des contributions de l'Etat (de 470 000 €) et d'éviter une baisse très forte (prévue à 1,5 millions €) de l'épargne brute. Voir l'annexe sur l'évolution des recettes et des dépenses depuis 2013.

Il n'est pas question de prétendre que le rythme antérieur de construction de logements neufs était bon. Cela résultait de la conjonction de 2 programmes simultanés (Les Islettes et la Minais, décidés par la municipalité de M. Brasselet) ; et la municipalité de gauche avait commencé à diminuer ce rythme excessif. Mais une réduction trop brutale, comme vous l'avez faite en 2014 et 2015, implique, à terme, un déséquilibre financier qui risque de se traduire par une diminution de l'aide aux associations et par une réduction des services publics à la population.

Pour **Alain Lizé** (Une Energie Nouvelle) on ne peut nier la bonne santé financière de la commune. Mais nous appelons à la vigilance sur plusieurs points. Il faut garder un service public de qualité et ne pas multiplier les externalisations. Les dotations de l'Etat baissent, mais vous y ajoutez une diminution de la construction de nouveaux logements. En conséquence, la baisse de l'épargne brute constatée en 2016 risque de se poursuivre. Et cependant, nous avons besoin d'augmenter la part des logements sociaux pour combler notre retard. Quels sont vos projets en la matière ?

Réponse du **Maire** : La construction de logements neufs est répartie au rythme prévu par le PLH (166 logements par an), le redémarrage de la ZAC de la Minais est négocié et la Préfette vient de nous féliciter dans un courrier pour avoir respecté nos engagements. Globalement, nous tenons nos engagements concernant à la fois la création d'équipements nouveaux et la non augmentation des impôts et de l'emprunt. J'espère que nous pourrons réaliser une maison de la fraternité lors d'un second mandat.

## **Les autres points abordés au cours du Conseil**

### **Les Tarifs municipaux :**

Globalement, ils sont en hausse de 1%, sauf les tarifs petite enfance en raison du contrat avec la CAF. Quelques tarifs de séjours jeunes restent également inchangés.

La seule nouveauté concerne la location des salles : création d'une caution ménage (égale au forfait ménage).

### **Incident à Ligéria :**

L'adjoint à la vie associative explique que la structure qui supporte l'éclairage au-dessus des gradins a été descendue pour décrocher et accrocher des spots. Mais une panne électrique a empêché de remonter la structure. L'entreprise de dépannage étant mobilisée sur un important évènement, n'a pas pu venir immédiatement (il n'y a pas de véritable contrat de maintenance). La seule solution a été de reporter le concert de '*Planète Jazz*' au 2 juillet, et c'est évidemment regrettable. Mais en aucun cas la sécurité du public n'a été mise en cause. Pour l'avenir, nous allons faire quelques investissements (prévus dans le cadre du présent Budget supplémentaire), pour améliorer les équipements techniques de cette salle.

### **Délégation de service public de gestion du marché hebdomadaire :**

Les deux groupes d'opposition se déclarent attachés à la qualité de ce marché et à sa gestion locale et directe de la commune. Ils ont voté contre cette délibération.

Le Maire informe qu'une ressource interne n'a pas été trouvée. Mais il se dit également attaché au maintien de la qualité de ce marché.

### **Convention financière avec l'école privée :**

Cette convention est sans changement sur le fond, mais sera triennale.

**Marie-Dominique Jourdon** : souligne que l'école privée ne pratique pas les tarifs au quotient familial. Du coup, certaines familles viennent demander au CCAS une aide pour le règlement du restaurant scolaire. Il n'est pas normal qu'on paie des deux côtés.

L'Adjointe aux affaires sociales et le Maire se déclarent complètement d'accord avec ce système du quotient familial. Mais on ne peut pas forcer l'OGEC à l'appliquer. Par contre, il serait logique de renvoyer les familles qui viennent au CCAS vers l'OGEC pour la mettre face à ses responsabilités, et de trouver d'autres formes d'aides aux familles concernées, qu'il ne faut pas laisser tomber.

### **Vestiaires du stade Porcher :**

**Anthony Descloziers** demande confirmation du report des travaux de la rénovation des vestiaires.

Réponse : il est apparu nécessaire de raser les anciens vestiaires pour reconstruire des vestiaires qui seront plus grands (emprise au sol supérieure). L'opération est un peu plus compliquée et est reportée à début décembre.

### **Aménagement rive de Loire :**

L'ancienne sablière en bas de la route des Sables va être aménagée pour devenir une étape du *Voyage à Nantes*. L'opération a un coût de 50 000 €, dont 10 000 financés par Nantes Métropole. Une subvention va être demandée au Conseil régional.

Les travaux de la route des Sables vont être entrepris en premier, pour avoir le moins d'impact possible sur le site de l'ancienne sablière. Dans un second temps, un

réaménagement de la rue du Plessis Maillard aura lieu et les habitants concernés seront informés au préalable.

### **Rythmes scolaires :**

Le gouvernement a annoncé la possibilité pour les communes de revoir les rythmes scolaires, en dérogation de l'organisation actuelle.

Le Maire précise qu'il faut prendre le temps de consulter tout le monde (enseignants, Parents d'élèves, ...). Il n'y aura aucune modification pour la rentrée prochaine : nous avons donc un an pour mener ce débat et décider.

## ANNEXE

### DEPENSES de FONCTIONNEMENT

Dépenses	Réalisé				évol./1 an	BP 2017	2017/2016	2017/2015	Evolution	
	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016					2013-16	2014-16
dépenses des services	2 226 080	2 214 745	2 159 493	2 003 194	-7,24%	2 546 066	27,10%	17,90%	<b>-222 886</b>	-211 551
dépenses de personnel	7 722 305	8 123 938	7 969 364	8 710 413	9,30%	8 500 488	-2,41%	6,66%	<b>988 108</b>	<b>586 475</b>
Subventions	1 456 542	1 418 400	1 350 974	1 329 377	-1,60%	1 458 777	9,73%	7,98%	<b>-127 165</b>	-89 023
Indemnité&s élus&format.	151 902	142 769	129 485	130 278	0,61%	139 500	7,08%	7,73%	<b>-21 624</b>	-12 491
Charges financières	419 283	480 763	521 110	443 823	-14,83%	420 000	-5,37%	-19,40%	<b>24 540</b>	-36 940
Prélève-ts SRU+FPIC	49 489	118 801	104 651	38 641	-63,08%	160 000	314,07%	52,89%	<b>-10 848</b>	-80 160
Autres charges	68 428	63 753	58 347	127 086	117,81%	150 545	18,46%	158,02%	<b>58 658</b>	63 333
<b>Tot dépenses réelles</b>	<b>12 094 029</b>	<b>12 563 169</b>	<b>12 293 424</b>	<b>12 782 812</b>	<b>3,98%</b>	<b>13 375 376</b>	<b>4,64%</b>	<b>8,80%</b>	<b>688 783</b>	219 643

### RECETTES de FONCTIONNEMENT

Recettes	Réalisé				évol./1 an	BP 2017	2017/2016	2017/2015	Evolution	
	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016					2013-16	2014-16
Taxes	8 700 018	9 027 462	9 489 401	9 654 783	1,74%	9 459 976	-2,02%	-0,31%	<b>954 765</b>	<b>627 321</b>
Dotations Etat	2 312 848	2 315 588	2 241 007	1 843 268	-17,75%	1 733 746	-5,94%	-22,64%	<b>-469 580</b>	-472 320
Dotations Ntes Métro	1 521 851	1 569 279	1 768 246	1 784 805	0,94%	1 784 738	0,00%	0,93%	<b>262 954</b>	<b>215 526</b>
Autres dotations	598 676	613 353	635 563	591 937	-6,86%	680 514	14,96%	7,07%	<b>-6 739</b>	-21 416
Recettes services	884 029	880 561	1 001 948	1 210 099	20,77%	1 107 144	-8,51%	10,50%	<b>326 070</b>	329 538
Loyers	227 032	268 581	317 559	309 882	-2,42%	314 116	1,37%	-1,08%	<b>82 850</b>	41 301
Autres produits	68 428	549 400	470 749	468 037	-0,58%	514 840	10,00%	9,37%	<b>399 609</b>	-81 363
<b>Tot dépenses réelles</b>	<b>14 312 882</b>	<b>15 224 224</b>	<b>15 924 473</b>	<b>15 862 811</b>	<b>-0,39%</b>	<b>15 595 074</b>	<b>-1,69%</b>	<b>-2,07%</b>	<b>1 549 929</b>	638 587
<b>Epargne brute</b>	<b>2 218 853</b>	<b>2 661 055</b>	<b>3 631 049</b>	<b>3 079 999</b>	<b>-15,18%</b>	<b>2219698</b>			<b>861 146</b>	418 944